

DÉBAT PUBLIC PSMO
Réunion publique de clôture mardi 02/12/2014 à Andrésy
Intervention du CO.P.R.A. 184

Monsieur le Président de la commission de débat public (M. Michel Gaillard)

Mesdames et Messieurs les membres de la commission de débat public

(Mme A. Marie Charvet, Mme Lucie Demondion, M. Bruno de Trémolières, M. Jacques Roudier),

Monsieur le Directeur Général de Ports de Paris (Alexis Rouque),

Monsieur le Directeur du Projet PSMO (Marc Reimbold),

Monsieur le Directeur de l'Aménagement (M. Etienne Dereu),

Le CO.P.R.A. 184 que je représente, a pris part avec intérêt au débat public PSMO car le développement du transport fluvial est pour nous l'une des solutions alternatives au projet A104 que nous combattons depuis 23 ans.

Nous avons assisté à la réunion qui a eu lieu le 19 juin dernier à Achères ainsi qu'à toutes les réunions publiques, à l'atelier « Environnement », aux visites sur le terrain et nous avons rédigé un cahier d'acteur que vous avez validé et publié sur le site du débat public le 21 octobre dernier.

Nous avons pris bonne note que Ports de Paris n'a nullement besoin du prolongement de la Francilienne A104 pour l'exploitation du PSMO.

Comme nous l'avons exprimé, notre implication dans le débat public avait trois objectifs principaux :

- Veiller à ce que la « **non nécessité de l'A104** » ne soit pas remise en question dans la conduite du projet.
- Exiger des garanties en termes de **priorisation du report modal sur le fluvial et le ferroviaire par rapport à la route**, afin de ne pas encombrer le réseau routier local.
- **Exiger le respect des normes environnementales** en limitant au maximum les nuisances (polluants, poussières et bruit) et **en maximisant la protection des riverains et de leur cadre de vie**.

Au cours des différentes réunions, nous avons déploré que des Élus profitent du débat public PSMO pour réclamer la réalisation de l'A104.

C'est le cas entre autres de :

- Monsieur **Pierre BÉDIER**, Président du Conseil Général des Yvelines à la réunion d'ouverture à Achères et à la réunion publique de Poissy,
- Monsieur **Dominique LEFEBVRE**, Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise à cette même réunion d'ouverture,
- Monsieur **Emmanuel LAMY**, maire de Saint-Germain-en-Laye et ses nombreux adjoints, à la réunion de Saint-Germain-en-Laye.

D'autre part, la contribution commune aux Conseils Généraux du Val d'Oise et des Yvelines et signée par les 2 présidents des CG **Pierre Bédier (CG 78)** et **Arnaud Bazin (CG 95)** s'énonce de la manière suivante : « *A terme, le projet de prolongement de la Francilienne doit être réalisé pour optimiser le fonctionnement et le développement de la partie Est sans impact sur le réseau routier actuel. Les départements des Yvelines et du Val d'Oise déplorent la décision du rapport « mobilité 21 » de reporter le bouclage de la Francilienne au-delà de 2030 et réaffirment que l'absence de cet axe à forte capacité constitue une véritable entrave au développement d'un Port Seine Métropole ambitieux sur le plan économique et plus généralement un frein au développement de la Confluence Seine Oise* ».

Comment des Elus peuvent-ils profiter de ce débat pour demander l'autoroute A104, à cors et à cris, alors que l'actualité, à travers les propos de l'OMS, du GIEC et du CNRS, il y a seulement quelques jours, met en avant le fait que la pollution atmosphérique, qui est due essentiellement au trafic routier, (voitures et poids lourds) augmente de manière dangereuse en Île de France. Il serait impensable voire irresponsable, pour les populations, de faire arriver un flot supplémentaire de véhicules à travers nos villes. Ces élus sont-ils responsables ? (Rappel projet A104 : 120 000 véh./j. Ce flux n'existe pas actuellement, dans notre région).

De plus, oser encore parler de « **bouclage** » est une contre-vérité qui induit les populations en erreur, car ce projet de prolongement, comme vous le savez tous, vient se fracasser à Orgeval sur une autoroute A13 déjà plus que saturée aux heures de pointes.

Ports de Paris, vous avez répété à plusieurs reprises que le débat public ne concerne que le secteur Ouest du port, pour lequel l'A104 n'est pas nécessaire.

Devant l'insistance de certains Élus qui considèrent que le secteur Ouest n'est pas suffisant et qu'il faut réaliser l'A104 et le secteur Est, nous craignons que le PSMO constitue un saucissonnage de projet destiné à amorcer la réalisation d'un port de 400 hectares avec l'A104.

Si le PSMO est un leurre, sachez que le CO.P.R.A. 184 mettra toute son énergie à lutter contre une remise en question de la non nécessité de l'A104.

Les événements récents du barrage de Sivens nous confortent dans notre idée qu'il est aberrant de ressortir un projet vieux de plusieurs décennies.

D'autre part, il ne se passe plus une semaine sans que les médias relayent les conclusions alarmantes du GIEC, des autorités sanitaires mondiales au sujet des effets de la pollution sur la santé.

D'autre part, le président de la République a appelé, lors de sa toute récente conférence environnementale, à **revoir la procédure de débat public** afin que tout le monde, toutes les associations soient entendues et qu'il soit tenu compte de leur position, ceci dans l'intérêt général.

Vous nous avez entendus certes, mais nous sommes bien décidés à nous faire comprendre :

- **OUI à un port de 100 hectares sans autoroute A104, sous réserve de traiter la protection des populations (traitements contre le bruit et les poussières) de manière tout à fait exemplaire, étant donné la qualité environnementale actuelle des lieux, dans les communes de Conflans et d'Andrésy (site privilégié).**
- **NON à l'extension de 300 hectares de la zone Est, avec réalisation de l'A104. Il y va de la santé des populations concernées, donc de leur vie.**

Merci de votre attention.